

LE CANADA

Journal quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal hebdomadaire à 16 pages

BUREAU, 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Samedi 21 Mars 1891

ECHOS DU JOUR

L'hon. Thomas McCreery est à Ottawa.

M. Bain, ex-député de Soulanges, était hier à Ottawa.

L'hon. M. Dismé, du conseil législatif, est beaucoup mieux.

On croit que M. Baird candidat décliné, sera nommé sénateur.

Un très fort club conservateur vient d'être organisé à Québec.

J. R. Barclay & Co. courtiers de Montréal, a fait faillite. M. Barclay a quitté la ville.

La circulation du Globe est, dit-on, à peu près égale à celle de l'Est-Canadien réunis.

On se demande à Berlin si l'empereur acceptera de dîner avec Bismarck chez un ami commun.

Les boulangers ont voulu faire du tapage le gouvernement en fait offrir une demi-douzaine.

L'élection dans Carleton a eu lieu avant-hier et M. Bernard, conservateur, a justifié les rapports en sa faveur.

Les socialistes de Paris désirent faire du bruit le premier mai, mais Constant veille au galop et gare aux imprudents.

Le gouvernement de Québec a déjà reçu 200 demandes pour la place de M. Lepage, cuisinier au lieu de... se meurt.

La France se pose la question: "y a-t-il des anti-parlamentaires à Montréal?"

Il y en a pas à Ottawa, c'est certain.

Un grand nombre d'élections à la chambre des communes doivent être constatées aujourd'hui dans la Gazette d'Orléans.

On a inauguré le téléphone entre Paris et Londres. C'est un fait remarquable dans l'histoire des communications rapides en Europe.

La révolution est triomphante au Chili. Mais c'est une révolution qui n'a guère d'autre but que l'été toi de là que je m'y mette."

En février nos importations ont été de \$7,616,138 avec des droits de douanes de \$1,702,549. Nos exportations ont été de \$3,331,996.

On estime à 29,804,983 la population de l'Angleterre et du pays de Galles, à 4,120,547 celle de l'Écosse, et à 4,699,125, avec celle de l'Irlande.

A la vente de la collection de Brayton-Tres, à New York, une Bible imprimée par Gutenberg a atteint le prix de 75,000 francs. Ce livre portait la date de 1450.

Depuis quelques jours l'ÉCHO DES DEUX-MONTAGNES et le NATIONAL se ressemblent comme deux gouttes d'eau: même papier, même type et même matière. Est-ce un autre cas de Droméo?

Le comité judiciaire du conseil privé, dans un appel de la colonie de Victoria, en Australie, a confirmé les droits du gouvernement colonial d'empêcher le débarquement des Chinois à Victoria.

Une statistique officielle publiée par le ministère de l'Intérieur à la date du 1er mars nous apprend que, depuis le 1er janvier, 82 enfants âgés au plus de 15 ans se sont suicidés à Berlin.

Nous lecteurs devrions conserver les mémoires de Talleyrand, car nous avons pris des mesures pour en faire suivre la publication des critiques qu'en ont faites les meilleurs plumes européennes.

Une grande fête catholique aura lieu en 1896, à la cathédrale de Reims, pour célébrer le 1,400e anniversaire du baptême de Clovis. M. Gouard écrit pour cette fête unique un grand-messe en musique.

La Patrie propose à la presse d'appeler les membres de communes représentants et ceux des législatures provinciales députés.

Les employés et empilés l'empêchent. La proposition n'est pas mauvaise.

Il n'est pas facile de faire le compte de toutes les personnes assassinées en Louisiane dans le courant des quarante dernières années, on serait effrayé de découvrir que le chiffre s'en élève à environ 10,000!

Le conseil de ville de Victoria, de l'île de Vancouver, vient de soumettre à une taxe de \$100 tout voyageur de commerce qui se rend dans cette ville pour y exercer sa profession.

C'est pour une bien jeune cité un joli pas en arrière.

Le JOURNAL DES DEUX RIVIÈRES disparait après 28 ans de vie. C'était une gazette un peu myope, somnolente et pas du tout dans le train moderne, mais très honnête et très modeste. Il ne reste plus au Canada que deux journaux officiels catholiques: la VÉRITÉ et l'ÉCLAIR.

Les journaux américains racontent qu'un nommé Martin, ayant été condamné à mort par le jury de Terrebonne (Nouveau-Mexique), le juge a tenu le discours suivant: "Condamné, il est en général douloureux de condamner un être humain à mourir. Chez vous, c'est autre chose: le tribunal éprouve une joie extraordinaire à vous condamner à mort. Le tribunal, qui avait l'intention de reconnaître votre âme à Dieu, y renonce; il ne veut pas prendre la responsabilité de demander à la divine Providence ce que vos condamnés vous ont refusé. Notre Seigneur Dieu ne peut pas avoir pitié de votre âme. Adieu."

M. Renan et le Prince Napoléon

Un réfacteur du GAZETTE, au sujet de M. Renan, un entretien curieux dont l'exactitude est admise par M. Renan lui-même.

"Le prince, qui habitait Mendon, adont j'étais le voisin, en été, à Savres, me demanda un jour de faire avec lui un voyage au Spitzberg. Je me rappelle très bien: le 3 juillet 1870, nous partîmes d'abord à destination d'Écosse. C'est curieux, même il me souvient que le prince me dit avoir vu, la veille, l'impératrice, et, en l'absence de l'empereur, il lui avait annoncé son voyage. L'impératrice, qui n'était pas très forte en géographie, se fit expliquer ce qu'était le Spitzberg, puis elle répondit: "Nous sommes un drôle de gouvernement! L'empereur est en route de Paris; vous allez au pôle Nord, et moi-même, je pars demain. Mais il n'y a rien, nous pouvons dormir tranquilles. "En Écosse, nous reçûmes des nouvelles de France qui n'étaient point inquiétantes. Nous partîmes donc pour Bergen et, en arrivant, nous trouvâmes une dépêche de M. Olivier, disant qu'une grosse affaire était à la veille de se produire. "Ils ne feront pas ça, dit le prince, ils ne sont pas forts, mais ils ne sont pas fous. "Et, en effet, trois jours après, à Drontheim, nous étions rassurés par M. Olivier, qui repoussait de la paix. "Comme nous avions le désir de voir les Lapons d'un peu près, nous leur fîmes une assez curieuse visite à Tromsø. Hélas! une triste nouvelle nous y attendait: la guerre venait d'être déclarée. "M. Olivier avait tort de ne pas donner sa démission; il ne faut pas s'étonner: si l'histoire s'est montrée dure pour lui. Il ne fit qu'une faute, mais une faute énorme. "Naturellement nous tournâmes le cap vers la France, et, en hâte, nous reprîmes le chemin d'Écosse. Nous allions atterrir, mais nous dûmes y renoncer devant l'attitude hostile de la population; c'était un tollé général contre la France. Nous fîmes acheter des journaux et nous regagnâmes Londres. M de la Vallée nous attendait, très enthousiaste d'ailleurs, comme tout le personnel de l'ambassade, persuadé que nous allions écraser la France. "Le prince Napoléon, d'une incertitude extrême, prédit au contraire, et de façon très juste, tout ce qui devait malheureusement arriver. Jamais je n'ai davantage regretté que le prince fût absent de Paris au moment de la déclaration de guerre. Qui sait, si, avec sa grande intelligence, il n'eût pas pu nous sauver?"

TELEGRAPHIE

EUROPE

La France et l'Allemagne

LA PRESSE ALLEMANDE ATTAQUE LA FRANCE. AMER LA GUERRE—NOUS VOULONS LA PAIX, MAIS NON PAS LA PAIX À TOUT PRIX.

BERLIN, 21 mars.—Le MONITEUR de l'Empire publie une décision du chancelier d'un portée très significative après les incidents qui viennent de se produire.

M. de Caprivé a invité le prince de Hohenzollern, attaché d'Allemagne à Paris, à s'opposer, jusqu'à nouvel ordre, aucune mesure d'adoucissement dans l'application de la loi existante sur les passeports, et à s'entendre d'une façon les facilités de circulation accordées jusqu'à présent.

C'est l'empereur qui se montre le plus affecté du réveil de l'ÉPIGRAMME. Ce revirement dans l'opinion publique en France; ce revirement détruit tous ses projets antérieurs toutes ses combinaisons.

A la Cour de Berlin, par suite de ce voyage de l'impératrice en Angleterre était absolument décidé depuis plusieurs mois, sans que l'impératrice par elle-même ait eu connaissance de ce projet; elle devait aller s'embarquer à Ostende. Ce itinéraire a été changé par l'empereur en apprenant l'accueil fait au comte de Bismarck à l'arrivée de François Ferdinand. Le voyage en France de la mère de l'empereur a donc été, dans la pensée de l'impératrice, et c'est le prince héritier d'Autriche à Saint-Petersbourg.

On sait qu'au moment où l'empereur a une idée, il entend la mettre immédiatement à exécution. Sans doute son esprit est le même conseil et le voyage est lui.

La GAZETTE DE L'ALLEMAGNE DU NORD publie ce soir un entrefilet qu'on nous affirme venir de source officielle et qu'on remarque beaucoup.

En présence de la qualité des gens qui ont mis en scène cette excitation malsaine, nous croyons qu'il n'y a pas lieu de se montrer. Les insultes nous touchent pas, elles ne sont que boutades pour ceux qui les ont proférées.

Par contre, il ne faut pas oublier que l'opinion publique française, même sous un gouvernement qui l'on croyait fort, écoute une grande partie de son journal d'Allemagne, et qu'elle se sentira de plus en plus attirée vers la France.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

TELEGRAPHIE

EUROPE

La France et l'Allemagne

LA PRESSE ALLEMANDE ATTAQUE LA FRANCE. AMER LA GUERRE—NOUS VOULONS LA PAIX, MAIS NON PAS LA PAIX À TOUT PRIX.

BERLIN, 21 mars.—Le MONITEUR de l'Empire publie une décision du chancelier d'un portée très significative après les incidents qui viennent de se produire.

M. de Caprivé a invité le prince de Hohenzollern, attaché d'Allemagne à Paris, à s'opposer, jusqu'à nouvel ordre, aucune mesure d'adoucissement dans l'application de la loi existante sur les passeports, et à s'entendre d'une façon les facilités de circulation accordées jusqu'à présent.

C'est l'empereur qui se montre le plus affecté du réveil de l'ÉPIGRAMME. Ce revirement dans l'opinion publique en France; ce revirement détruit tous ses projets antérieurs toutes ses combinaisons.

A la Cour de Berlin, par suite de ce voyage de l'impératrice en Angleterre était absolument décidé depuis plusieurs mois, sans que l'impératrice par elle-même ait eu connaissance de ce projet; elle devait aller s'embarquer à Ostende. Ce itinéraire a été changé par l'empereur en apprenant l'accueil fait au comte de Bismarck à l'arrivée de François Ferdinand. Le voyage en France de la mère de l'empereur a donc été, dans la pensée de l'impératrice, et c'est le prince héritier d'Autriche à Saint-Petersbourg.

On sait qu'au moment où l'empereur a une idée, il entend la mettre immédiatement à exécution. Sans doute son esprit est le même conseil et le voyage est lui.

La GAZETTE DE L'ALLEMAGNE DU NORD publie ce soir un entrefilet qu'on nous affirme venir de source officielle et qu'on remarque beaucoup.

En présence de la qualité des gens qui ont mis en scène cette excitation malsaine, nous croyons qu'il n'y a pas lieu de se montrer. Les insultes nous touchent pas, elles ne sont que boutades pour ceux qui les ont proférées.

Par contre, il ne faut pas oublier que l'opinion publique française, même sous un gouvernement qui l'on croyait fort, écoute une grande partie de son journal d'Allemagne, et qu'elle se sentira de plus en plus attirée vers la France.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire un traitement approprié.

Il n'est pas surprenant que le prince héritier d'Autriche ait refusé son consentement à un mariage qu'il avait promis de conclure le 18 février avec deux ou trois cents francs et n'avait pas reparu depuis.

CHARITÉ MALRÉCOMPENSÉE. MARSEILLE, 21 mars.—Un négociant de la rue de Bône, M. Jean B., passant, avant-hier soir, rue du Palais-Royal, appuyé contre un mur, un individu d'une vingtaine d'années, misérablement vêtu, qui paraissait profondément souffrant.

Un de pitié, M. B., questionna le jeune homme qui, d'une voix dolente, lui répondit qu'il s'était trouvé subitement indisposé et qu'il avait eu de la fièvre et des frissons.

Le négociant s'offrit alors à conduire le malade dans une pharmacie, où il lui fit faire